CENTRE HOSPITALIER PAUL ARDIER
ISSOIRE

Maternité d'Issoire

Livret d'accueil

Tél : 04 73 89 72 72
Fax : 04 73 89 85 71

Prise de rendez-vous : secretariat.pool-consultations@ch-issoire.fr

Le mot d'accueil

La naissance est un moment unique et émotionnel pour chaque couple. Les équipes médicales et soignantes s'engagent à vous offrir des soins de qualité pour que cet instant soit inoubliable.

Un livret d'accueil est mis à votre disposition pour répondre à vos préoccupations.

Nous vous remercions de votre confiance.

Toute l'équipe de la maternité d'Issoire vous souhaite un agréable séjour parmi nous.

La directrice
Mme MARLOT

Le chef de service
Dr BRUHAT

La sage-femme coordinatrice
Mme QUIQUANDON

Sommaire

	page
Mes rendez-vous	5
Calendrier de grossesse	6
Déclaration, congé maternité	7
L'équipe	8
Suivi de grossesse	10
Séjour à la Maternité	15
Retour à la maison	22
Centre Périnatal de Proximité de Brioude	24

Mes notes

Mes rendez-vous

Date de début de grossesse :

...../...../.....

Date de terme :

...../...../.....

Mes échographies :

1er trimestre : ...../...../.....

2ème trimestre : ...../...../.....

3ème trimestre : ...../...../.....

Autre : ...../...../.....

Mes Rendez-vous de suivis :

3ème mois : ...../...../.....

4ème mois : ...../...../.....

EPP : ...../...../.....

5ème mois : ...../...../.....

6ème mois : ...../...../.....

7ème mois : ...../...../.....

8ème mois : ...../...../.....

Anesthésiste : ...../...../.....

9ème mois : ...../...../.....

Monitoring 39 SA : ...../...../.....

autre monitoring: ...../...../.....

Calendrier de grossesse

1er trimestre

1 SG = 3 SA	5SG=7SA	9SG=11SA
2SG = 4 SA	6SG=8SA	10SG=12SA
3SG = 5SA	7SG=9SA	11SG=13SA
4SG = 6SA	8SG=10SA	12 SG=14SA
		13 SG=15SA
1 mois	2 mois	3 mois

2ème trimestre

14SG=16SA	18SG=20SA	23SG=25SA
15SG=17SA	19SG=21SA	24SG=26SA
16SG=18SA	20SG=22SA	25SG=27SA
17SG=19SA	21SG=23SA	26SG=28SA
	22SG=24SA	
4 mois	5 mois	6 mois

3ème trimestre

		35SG=37SA
27SG=29SA	31SG=33SA	36SG=38SA
28SG=30SA	32SG=34SA	37SG=39SA
29SG=31SA	33SG=35SA	38SG=40SA
30SG=32SA	34SG=36SA	39SG=41SA
7 mois	8 mois	9 mois

SG=semaines de grossesse
SA=semaines d'aménorrhée

Déclaration de grossesse
Congé maternité

Déclaration de grossesse

Une fois votre grossesse confirmée, vous effectuez un premier examen prénatal auprès de votre médecin (généraliste ou gynécologue) ou de votre sage-femme.
Au cours de cet examen, vous ferez le point sur votre état de santé.
À l'issue de cet examen, votre médecin ou votre sage-femme effectue la déclaration de votre grossesse en ligne ou sur un formulaire papier.
Vous devez déclarer votre grossesse avant la fin du 3e mois de grossesse pour bénéficier au plus vite de la prise en charge de votre grossesse au titre de l'assurance maternité.

Congé maternité

Situation familiale	Durée du congé prénatal	**Durée du congé postnatal**	**Durée totale du congé maternité**
Vous attendez votre premier enfant	6 semaines	10 semaines	16 semaines
Vous attendez un enfant et vous avez déjà un enfant à charge	6 semaines	10 semaines	16 semaines
Vous attendez un enfant et vous avez déjà au moins deux enfants à votre charge	8 semaines	18 semaines	26 semaines
Vous attendez des jumeaux	12 semaines	22 semaines	34 semaines
Vous attendez des triplés ou plus	24 semaines	22 semaines	46 semaines

L'équipe

Les gynécologues

Ils assurent les gardes de la maternité et les consultations pré et post-natales sur rendez-vous.

Les pédiatres

Ils assurent le suivi des nouveau-nés pendant le séjour, ainsi que des consultations. Ils sont d'astreinte 24h/24.

Les internes

Ils participent aux consultations et à l'activité médicale du service.

Les sages-femmes

Elles assurent : des cours de préparation à la parentalité, les consultations de suivi de grossesse, les consultations en urgence, les accouchements physiologiques, le suivi mère-enfant durant votre séjour dans l'unité d'hospitalisation.

L'équipe

Les auxiliaires de puériculture
Elles s'occupent des soins des nouveau-nés à l'accouchement et durant votre séjour. Elles vous initient à la prise en charge et aux soins de votre bébé.

Les agents de service hospitalier
Elles sont responsables de l'entretien du service.

Les kinésithérapeutes
Ils interviennent pendant votre séjour à la demande de l'équipe médicale.

Le psychologue, la conseillère conjugale, l'assistante sociale et la diététicienne
Ils sont à votre disposition plusieurs jours par semaine. Vous pouvez les rencontrer dans le service, ou en externe sur rendez-vous pendant votre grossesse ou après votre accouchement

Les secrétaires
Elles sont disponibles de 9h00 à 17h00 au 04 73 89 72 50
secretariat.pool-consultations@ch-issoire.fr : pour la prise des Rendez-vous de visites prénatales, et des échographies
Pour la préparation à la parentalité : 04 73 89 72 90

Suivi de grossesse

Suivi par l'équipe de la maternité :

- Les consultations et échographies sont réalisées par les sages-femmes et gynécologues du service.
- Un accompagnant peut être présent aux rendez-vous.

Suivi en libéral :

- Le suivi de la grossesse peut se faire en ville (gynécologue, sage-femme libérale ou du Centre Périnatal de Brioude, ou médecin généraliste).
- Rendez-vous obligatoire au 8ème mois avec l'équipe de la maternité.

Consultation d'anesthésie :

- Que vous souhaitiez ou non une péridurale, cette consultation est obligatoire.
- Réalisée par les anesthésistes du service au 8ème mois.
- Apporter votre carte de groupe et bilan du 6ème mois.

Bilans sanguins et urinaires :

- Prescrits tous les mois par le professionnel de santé qui vous suit
- A télécharger et à apporter lors des consultations

Suivi de grossesse

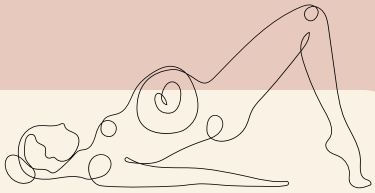

Sport et grossesse

Nous vous proposons des séances d'activité physique adaptées à la grossesse et au post partum. Elles sont dispensées gratuitement en visio et en replay par un coach formé en périnatalité. Elle s'adressent à toutes, sportives ou non.
Une femme qui a maintenu une activité physique pendant sa grossesse, présente moins de complications, a une meilleure santé mentale, prend moins de poids, ressent beaucoup moins de douleurs (ligamentaires, lombaires), accouche mieux et présente moins de signes de dépression du post-partum.

Vous pouvez envoyer un mail au secrétariat secretariat.umc-maternite@ch-issoire.fr nous appeler au 0473897290 ou vous renseigner auprès du professionnel qui suit votre grossesse.

Acupuncture

Des séances d'acupuncture peuvent vous accompagner au cours de votre grossesse. Elles permettront de soulager les maux et douleurs associées et peuvent préparer votre travail d'accouchement. Elles sont dispensées sur rendez-vous par des sages femmes diplômées et sont entièrement prise en charge.

EPP

L’entretien pré-natal précoce est un temps d’échange d’une heure, en individuel ou en couple, avec une sage femme de la maternité, du CPP, libérale ou de PMI. Il est proposé à partir du 4e mois de grossesse mais peut se faire tout au long de la grossesse.

Il s’agit d’un temps d’échange, sans examen médical. Vous pouvez :

- Mieux connaitre la maternité, la visiter
- Poser vos questions
- Parler de votre projet de naissance
- Vous renseignez sur les différents mode de préparation à l’accouchement

Il s’agit d’un temps privilégié pour évoquer les recommandations de la grossesse, parler de ce que vous ressentez et vous orienter au mieux vers des professionnels référents.

Préparation à la naissance et à la parentalité

Elle peut se faire à la maternité, au Centre Périnatal de Brioude, auprès de sages-femmes libérales ou de PMI.
7 séances sont remboursées

Préparation classique

- Séances en groupe, le coparent peut assister
- Le vendredi après midi de 13h30 à 15h00
- Permet de discuter des connaissances générales sur la grossesse, l'accouchement, le retour à la maison, la puériculture
- Pratique d'exercices au sol afin de soulager les tensions de la grossesse, la gestion de la contraction, la respiration.

Piscine

- Au centre Aqualudique d'Issoire (entrée prise en charge)
- Le lundi de 14h à 15h
- Exercice permettant de soulager les tensions, travailler l'ensemble du corps et la respiration
- L'eau permet une relaxation intense et un moment de partage avec votre bébé
- La séance se pratique sans le coparent

Yoga

- Préparation basée sur des posture d'étirement, de relaxation et de respiration inspirée du yoga adapté à la grossesse
- Au CH d'Issoire, le vendredi de 9h à 10h.

⟶ INSCRIPTION AUPRÈS DES SECRÉTAIRES DE CONSULTATIONS

La valise

Pour vous

- Des chemises de nuit ou pyjamas / slips / chaussons / vêtements de jour confortables
- Un brumisateur d'eau minérale pour votre confort en salle de naissance, si besoin
- Des serviettes et gants de toilette / affaires de toilette, un tapis de bain
- Des serviettes hygiéniques absorbantes et des slips en filet jetables
- Une brassière de sport qui pourra vous apporter un réel confort en cas de montée laiteuse
- Un MUG pour la tisane du soir
- Un stylo

Pour l'allaitement

- Des soutiens-gorge d'allaitement
- Coussinets d'allaitement
- Choisissez de préférence des chemises ou des pyjamas qui s'ouvrent devant

Pour bébé

- Body, pyjamas, chaussons, chaussettes
- Brassières ou gilets et bonnet en toute saison
- Bavoirs
- Des gigoteuses
- Une tenue chaude pour la sortie
- Pendant votre séjour, tout le matériel nécessaire pour les soins de votre enfant est fourni par la maternité : couches lavables, coton, compresses, sérum physiologique, savon liquide, serviettes et gants de toilette ainsi que les nourettes de préparations pour nourrisson.
- Un paquet de couches si vous ne souhaitez pas utiliser les couches lavables

L'admission

Avant votre départ à la maternité

Il est souhaitable qu'avant votre départ pour la maternité, vous laissiez vos bijoux et effets de valeur à votre domicile. N'oubliez pas de retirer vos vernis, faux ongles et piercings.

Documents à amener

Vous devez vous munir de votre dossier de grossesse, de votre carte de groupe sanguin, de votre carte vitale, de votre carte de mutuelle, de votre carte ICOS et de votre livret de famille.

A votre arrivée à la maternité

Vous êtes accueillie par la sage-femme dans le service maternité (au premier étage). Elle vous examine et juge s'il est nécessaire de vous hospitaliser.

Quand appeler la maternité ?

Il est important de contacter les sages-femmes (04 73 89 72 48) ou de prendre rendez-vous à la maternité sans attendre si vous avez :

- des contractions utérines régulières et douloureuses,
- des saignements,
- une perte de liquide avec ou sans contraction,
- une diminution importante des mouvements de votre bébé,
- de la fièvre ou d'autres signes qui vous inquiètent.

Les salles d'accouchement

La salle classique

La maternité dispose de deux salles de naissance classiques. Elles sont climatisées et vous offrent tout le confort nécessaire. Par mesure d'hygiène, une seule personne est autorisée à vous accompagner. Le salles sont équipées de poste de musique mais vous pouvez aussi apporter votre enceinte et votre musique téléchargée. Le suivi du travail se fait par une sage -femme. Un obstétricien est de garde 24h/24 en cas de nécessité.

La salle nature

C'est une salle de naissance physiologique au cœur du bloc obstétrical.
Elle comprend un grand lit bas de posture, une liane d'étirement et un pelvitrack, un monitoring sans fil pour pouvoir se mobiliser sans contrainte, une baignoire de dilatation ou d'accouchement.
C'est un espace peu médicalisé, dans une ambiance apaisante; la lumière est tamisée, la musique est douce.
Les éléments présents dans cette salle permettent de prendre différentes positions antalgiques et d'associer le partenaire pour soulager le travail de dilatation du col.
La salle nature peut se transformer en salle d'accouchement « classique » lors d'une demande de péridurale ou si une pathologie apparaît. Le but de l'équipe est d'assurer un accouchement le plus proche possible de vos projets tout en préservant votre sécurité et celle de votre bébé.

Après la naissance

Nous favorisons au maximum l'accueil du nouveau-né en peau à peau. L'accompagnant peut couper le cordon.
Après la délivrance (expulsion du placenta), vous resterez au minimum 2 heures en observation en salle de naissance avant de remonter dans votre chambre.

La baignoire

La maternité d'Issoire est dotée d'une baignoire d'accouchement depuis décembre 2024. La baignoire peut être utilisée :
- au début du travail et pour la dilatation,
- pour une naissance dans l'eau.

La baignoire d'accouchement s'inscrit dans un projet d'accouchement physiologique, sans péridurale, qui nécessite une préparation spécifique. Toute l'équipe de la maternité vous soutiendra et vous accompagnera dans vos souhaits tout au long du travail, tant que cela est compatible avec votre sécurité et la sécurité de votre bébé à naitre.

Pour plus d'informations, un livret sur l'accouchement dans la baignoire est disponible. Pour une demande de naissance aquatique, vous devez en parler à votre sage femme ou gynécologue qui organisera, au sein de l'équipe, les rendez-vous préalables nécessaires

Le séjour

La maman

Le service de maternité dispose de chambres particulières.
Vous pouvez en bénéficier en fonction de leur disponibilité mais il ne nous est pas possible de les réserver à l'avance.
Un supplément de 45 euros par jour vous est alors facturé par l'administration.
Renseignez vous auparavant auprès de votre mutuelle, si vous en avez une, pour la prise en charge totale ou partielle de ce supplément. Toutes les chambres sont équipées de lit pour les accompagnants afin qu'ils puissent rester près de vous la nuit.
Toutes nos chambres sont équipées de toilettes et d'une douche ainsi que d'une table à langer.

Deux types de séjours sont possibles, selon votre état de santé et celui de votre enfant :

- Un retour "classique" après un délai de 72h dans le cas d'un accouchement voie basse, et 96h en cas de césarienne.

Une sage-femme devra passer à votre domicile pour accompagner votre retour (ou vous pouvez aller au CPP) dans un délai de 48h.

- Un retour "précoce" avant ces délais.

Dans ce cas là vous devez avoir contacté une sage-femme libérale pour qu'elle vous assure de sa possibilité de se rendre chez vous dès le lendemain de votre sortie ou de pouvoir aller au CPP.

Le séjour

Le nouveau-né

Examens et soins

Le pédiatre examine votre bébé après la naissance et avant votre sortie de maternité et passe chaque jour sauf les dimanches et jours fériés où ils sont d'astreinte.

Le bain

Vous effectuez la toilette de votre bébé à la nurserie avec une auxiliaire de puériculture et l'accompagnant à partir du deuxième jour en règle générale. C'est un moment clé du séjour, un temps d'apprentissage des gestes et transmissions des différents conseils du retour à la maison. Toute notre équipe est formée au toucher massage, n'hésitez pas à leur demander de vous accompagner dans ce geste.

Toute la journée les auxiliaires de puéricultures seront là pour vous accompagner pour l'alimentation de votre bébé, ainsi que ses soins, l'apprentissage de la communication avec lui et les conseils divers...

Repas et visites

Le matin, en raison de la nécessité des soins, seul l'accompagnant peut être à vos côtés.
Les visiteurs, y compris les enfants, sont les bienvenus entre 16h et 18h. Les visiteurs ne doivent pas être plus de deux en même temps dans la chambre.
Ces horaires peuvent vous paraître restreints mais c'est pour votre confort et votre repos. Les séjours sont de plus en plus courts et l'équipe a beaucoup d'informations à vous communiquer. Nous travaillons dans le respect du rythme de bébé et pour cela nous avons besoin de temps avec vous.

En cas d'allaitement maternel, il est important de respecter ce moment d'intimité. Une salle d'attente sous la verrière est mise à la disposition des visiteurs ainsi que des affiches dans chaque chambre pour prévenir les visiteurs que vous vous reposez ou que vous allaitez afin qu'ils diffèrent leur venue. Le co-parent a un rôle essentiel pour la régulation des visites et nous comptons sur lui pour aider maman à se reposer un maximum au rythme de bébé.

Les repas sont servis à 7h, 12h et à 18h.
Un goûter vous est proposé dans l'après-midi.
Si vous souhaitez un régime spécifique (végétarien, sans porc…), veuillez le préciser à votre arrivée.

Un self-service est accessible aux visiteurs au sein de l'hôpital de 12h à 14h. L'achat du ticket se fait au bureau des admissions.

Un petit-déjeuner est proposé à l'accompagnant lorsqu'il reste la nuit auprès de la maman

Rappel : Il est interdit de fumer et vapoter dans l'enceinte de l'hôpital.

Nos engagements

Cette démarche d'équipe s'intègre dans le projet médical du service. La certification "amie des papas" est la preuve de notre engagement envers le couple. Le séjour du conjoint(e) est facilité, pas de restriction d'horaire de visite, possibilité de rester la nuit dans un vrai lit et sans coût supplémentaire, petit déjeuner offert, participation à tous les soins de bébé.
Le conjoint(e) a également accès à une consultation conseillère conjugale pris en charge. L'accompagnant peut assister à tous les rendez vous de grossesse, à l'accouchement mais aussi à la césarienne si celle-ci n'est pas faite dans le cadre de l'urgence.

Les femmes enceintes et les bébés représentent une population vulnérable face aux polluants environnementaux. Les perturbateurs endocriniens ou encore les substances cancérigènes font l'objet de diverses études qui soulignent l'importance de réduire les sources d'exposition et les risques sanitaires. Votre maternité s'engage dans cette prévention.

Comment?

- Nettoyage des couveuses à la vapeur
- Proposition de couches lavables
- Bain fait avec des produits bio locaux sans perturbateurs endocriniens.
- L'équipe est formée à la santé environnementale et vous prodiguera des conseils tout au long de votre séjour

Le retour à la maison

les rendez-vous médicaux

La sortie

Le médecin ou la sage-femme établit vos ordonnances, le pédiatre celles de votre bébé et vous remet le carnet de santé.

La visite post natale

Vous devez effectuer une visite postnatale dans le courant du deuxième mois qui suit l'accouchement. A cette occasion, vous parlerez avec le médecin ou la sage-femme, de la rééducation du périnée et ajusterez votre contraception.

Le suivi de votre enfant

Le suivi de votre enfant peut être réalisé soit par votre médecin généraliste, un pédiatre libéral ou de la maternité, soit par des centres de Protection Maternelle Infantile dont la liste vous aura été communiquée. Le premier rendez-vous doit avoir lieu entre 10 et 15 jours après la naissance. Il est donc conseillé de savoir qui suivra votre enfant avant d'accoucher.

Le retour à la maison

le soutien à la parentalité

L'entretien post-natal

Comme en prénatal, il existe une consultation spécifique en post natal à un mois de l'accouchement. Cette visite se fait principalement à domicile, avec la sage femme qui a réalisé votre retour à la maison. Mais si elle ne le réalise pas, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès des sages femmes de consultation ou au centre périnatal. Le post partum est une période de vulnérabilité et ce rendez vous non médical permet de faire le point avec vous sur ce que vous ressentez un mois après l'arrivée de bébé à la maison.

Café poussette

Un café poussette est organisé après chaque session de préparation à la naissance. Ce temps d'échange précieux entre vous autour de la parentalité est un moment conviviale pour vous soutenir dans votre parentalité et répondre à vos questions.

Les cafés allaitement

Tous les derniers vendredis du mois, au sein du service maternité, de 9h30 à 11h30, venez partager un moment conviviale de discussion autour de l'allaitement. Ce café est animé par une sage femme et une auxiliaire du service autour de vos questions de votre expérience, pour vous soutenir dans votre allaitement.

Le centre périnatal de proximité de Brioude

Le centre périnatal a pris le relais de la maternité de Brioude depuis 1998. Celui-ci permet aux femmes enceintes de la région de bénéficier d'une surveillance complète de leur grossesse à proximité de leur domicile.

· Il est situé au **3ème étage du centre hospitalier de Brioude**.

· Il est ouvert du **lundi au vendredi** sur rendez-vous de 9h à 16h30 sauf jours fériés.

· N'hésitez pas à contacter la sage-femme au **04 71 50 98 65**

L'équipe

Docteurs C. Bruhat, N Salesse, C. Seve-d'Erceville : gynécologues obstétriciens.

Docteur S. Echaubard : pédiatre.

1 Sage-femme.

1 Auxiliaire de puériculture

Le suivi de la grossesse

Le centre périnatal propose un suivi médical personnalisé des grossesses normales et à risques par les gynécologues et les sages-femmes. Les consultations avec le gynécologue ont lieu le mercredi de 9h à 12h.

La sage-femme peut aussi effectuer, sur rendez-vous, vos examens biologiques durant votre grossesse, ainsi que les entretiens pré et post nataux, et la visite postnatale 6 à 8 semaines après l'accouchement .

Le suivi de fin de grossesse

Vous pourrez être orientée au CPP à 39 semaines. Le suivi a pour but de surveiller le bien être de votre enfant et le vôtre, de mettre à jour votre dossier et d'effectuer les derniers examens nécessaires.

Le centre périnatal de proximité de Brioude

La préparation à la parentalité

C'est une préparation classique sous forme de 6 séances dispensées au centre par une sage-femme et une auxiliaire de puériculture pour les femmes enceintes et les co-parent.
Ces cours sont planifiés le mardi et le jeudi de 9h30 à 11h30.
Vous devez vous inscrire vers le 6ème mois au 04 71 50 98 65.

La surveillance après la naissance

Une **surveillance mère enfant** est possible au centre *(prise de Tension Artérielle, involution utérine, périnée, suivi allaitement maternel et artificiel….*pour la maman, *et surveillance des soins du cordon, tétées, pesées et réponses aux questions multiples* pour le nouveau-né*)* dans le cadre d'un soutien à la parentalité.

La rééducation du périnée

Prescrite lors de votre consultation post natale, elle est assurée par les sages-femmes du centre formées à la rééducation périnéale.

Le suivi médical de votre bébé

Il peut se faire par un pédiatre du secteur, votre généraliste, ou par un médecin de la pmi. N'hésitez pas à demander les coordonnées au centre.

Différents ateliers proposés :

- "Toucher bien être" : cet atelier vous permettra d'améliorer les perceptions sensorielles de votre bébé en lui procurant relaxation et bien être.
- réflexologie plantaire : pour les femmes enceintes de plus de 3 mois et les bébés
- initiation au portage
- allaitement : accompagnement personnalisé, difficultés rencontrées, tire-lait, sevrage...

La consultation avec le pédiatre

Assurée par le Dr Echaubard, uniquement sur rendez-vous,
et seulement après orientation de votre généraliste. Les consultations intégrées au parcours de soins du nourrisson ne sont pas effectuées au sein du CPP.

Mes notes

Nous rejoindre sur les réseaux

Sur instagram

@MATERNITEISSOIRE63

Sur facebook

Nous contacter

Centre Hospitalier Paul Ardier

13 rue du Docteur Sauvat

63500 ISSOIRE

04 73 89 72 72

https://www.ch-issoire.fr

contactweb@ch-issoire.fr

Numéros d'urgences

15 Urgences médicales

18 Pompiers

112 Numéro d'appel d'urgence européen

Votre satisfaction

Un questionnaire de satisfaction est à votre disposition pendant votre séjour.
Nous vous demandons quelques minutes de votre temps pour le remplir.
Nous pourrons ainsi travailler dans une démarche constante d'amélioration de la qualité des soins.